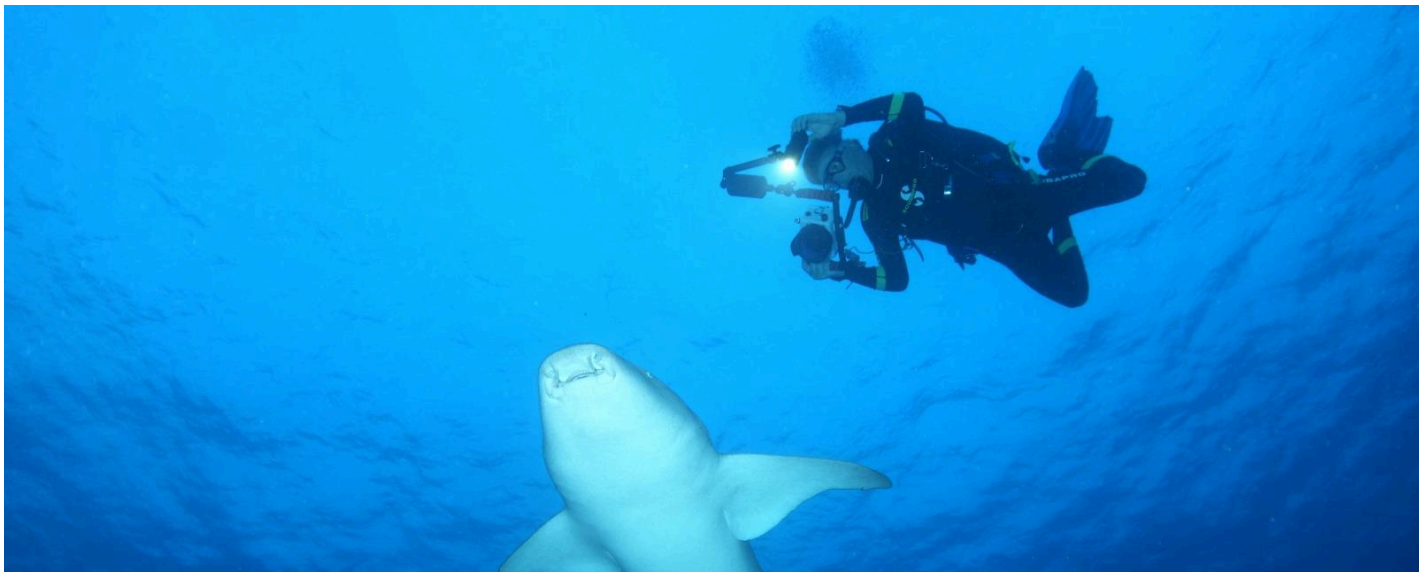
Séjour Club - Plongée auto-encadrée au Cap Vert - 8 jours

Cap Vert - site de Sal - Afrique

Plongez dans le grand bleu.



VOTRE SÉJOUR EN BREF

Au cœur de l'Atlantique, les îles du Cap Vert offrent sous l'eau une variété et richesse insoupçonnée dans une eau à + de 20°c.
Dans un relief varié (plateau de Chouclass, bancs de sable sous marin ou tombant, sans oublier l'épave « San Antao »), vous croiserez peut être des carangues, murènes, langoustes, poissons perroquets, où même des tortues et requins !

Au programme :
10 plongées sur 5 jours + 1 journée de libre
Niveau minimum : CMASS 1 ou Open Water Padi.

LES + DU SÉJOUR

- Au programme : épave de bateau, murènes, poissons perroquet, etc.
- Des fonds marins riches et variés dans une eau à 23°C toute l'année
- Hébergement confortable, à deux pas de la mer

INFORMATIONS PRATIQUES

VOTRE CONTACT

Cap Vert - site de Sal
hotel Da Luz

-

Santa Maria
Sal
-
sal@ucpa.asso.fr

LES FORMALITÉS

ADMINISTRATIVES

Données à titre indicatif pour les ressortissants français, au 25/03/26. Vérification indispensable auprès du consulat un mois avant votre départ.

Passeport indispensable, avec une date de validité de 3 mois minimum après la date de votre retour.

Depuis le 1er janvier 2019, les ressortissants Français (et les citoyens de toute l'Union Européenne) peuvent se rendre au Cap Vert sans visa pour un séjour d'un maximum de 30 jours.
Attention! Ce visa est remplacé par une formalité préalable de pré-enregistrement d'entrée sur le territoire capverdien, dont les modalités sont retracées sur la plateforme capverdienne dédiée www.ease.gov.cv
Cette démarche est à faire en ligne au moins 5 jours avant votre départ.
Une taxe de sécurité aéroportuaire (TSA) sera appliquée pour les vols internationaux : 35 US$ (env. 31 euros), taxe à régler lorsque vous vous connecterez sur le site ci-dessus.
Il est conseillé de conserver un justificatif du paiement de cette taxe afin de pouvoir le présenter, sur demande, à l'arrivée sur le territoire capverdien.

Attention! Si le délai de préavis minimal de cinq jours susmentionné n'est pas respecté, le voyageur s'expose au risque que son paiement en ligne, quoiqu'effectif, n'ait pas encore été pris en compte par la police aux frontières capverdienne. Dans ce cas, il devra payer à nouveau, à l'arrivée sur le territoire capverdien, la somme requise.
Infos à retrouver sur le site "Conseils aux voyageurs" du Ministère des Affaires Etrangères.

Hôtel du premier soir que vous pourrez indiquer dans votre demande :

Pour le programme 8 jours* "O Barlavento" :
Residencial Beleza Monte
Rua Joao Baptista
Mindelo, Sao Vicente
Cap Vert (Cabo Verde)

*Attention, pour le départ du 15/02/25, l'hébergement du premier soir sera au Residencial Raiar.
Adresse : V2R6+W64, Alto Sao Nicolau, Mindelo, Cap-Vert
Téléphone : +238 231 47 40

Pour le programme 8 jours "Les chemins de Santiago"
Hôtel Santa Maria
Rua 5 de Julho
N°42 Plateau
273 A - ASA PRAIA - CAP VERT
Tél. : (00 238) 261 43 37

Pour tout autre renseignement, vous pouvez contacter :
Ambassade du Cap Vert
3 Rue de Rigny
75008 Paris
Tél. : 01 42 12 73 50
Ouvert de 9h à 13h lundi, mardi, jeudi et vendredi.
Courriel : ambassade-cap-vert2@wanadoo.fr

En Belgique :
Ambassade du Cap Vert
Avenue Jeanne
291050 Bruxelles
Tél. : (32) (0)2 643 62 70

Courriel : emb.caboverde@skynet.be

IMPORTANT:
Pour garantir votre départ, il est impératif de compléter dès à présent le formulaire "FORMALITÉS DE VOYAGE" dans la rubrique "Services" de votre espace personnel.
Dans le cas où ces informations ne seraient pas alimentées, vous vous exposez à un refus d'embarquement de la part de la compagnie.,À apporter IMPÉRATIVEMENT le jour du départ (attention, en l'absence de ces documents, votre enfant ne pourra pas participer au séjour) :
- La fiche de liaison, entièrement renseignée et signée
- Le passeport individuel du jeune dont la date d'expiration est postérieure à la date de fin du séjour
- Le formulaire original d'autorisation de sortie du territoire
- Un pré enregistrement est nécessaire à faire sur le site suivant (au moins 15 jours avant le départ) : https://registration.cv.zetes.com/Pages/CapeVerde/PersonalInfo.aspx. Taxe aéroportuaire d'entrée à payer sur internet de 3400 escudos capverdiens (environ 30€) à la charge des familles en renseignant les références du vol (communiquées 30 jours avant le départ) et les renseignements d'hébergement suivant : Hotel Santa Maria - rua 5 De Julho - Praia 0273

Vérification indispensable des formalités d'entrée pour les ressortissants français un mois avant le départ : https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/
- La copie du passeport que le jeune utilisera pour le voyage (page où figure la photo).

Si votre enfant n'est pas de nationalité française, les documents légaux nécessaires sont susceptibles d'être différents de ceux indiqués. Il appartient à la famille de se renseigner directement auprès des autorités : www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/

COMPTE TENU DE LA SITUATION EXCEPTIONNELLE LIÉE A LA PANDÉMIE DE COVID-19, les formalités pour voyager ont pu être temporairement modifiées. Nous ne pouvons vous les communiquer avec certitude à ce jour. Une information vous parviendra avec les formalités en vigueur afin que vous puissiez préparer sereinement le séjour de votre enfant. Toutefois, nous vous informons d'ores et déjà qu'un schéma vaccinal complet (2 doses + 14 jours entre la seconde dose et le jour du départ) est exigé. Vous pouvez consulter les dernières informations communiquées dans les Conseils aux Voyageurs du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères : https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination.

Ambassade du Cap Vert
3 Rue de Rigny
75008 Paris
Tél. : 01 42 12 73 50
Ouvert de 9h à 13h lundi, mardi, jeudi et vendredi.
Courriel : ambassade-cap-vert2@wanadoo.fr

En Belgique :
Ambassade du Cap Vert
Avenue Jeanne
291050 Bruxelles
Tél. : (32) (0)2 643 62 70
Courriel : emb.caboverde@skynet.be

APIS

ATTENTION : pour garantir votre départ, il est impératif de compléter dès à présent le formulaire "FORMALITÉS DE VOYAGE (APIS)" sur notre site : (www.ucpa.com/ucpa-et-vous/formulaire-apis). A défaut de ces informations, votre embarquement ne pourra être garanti le jour du départ.

DE SANTÉ

Vaccinations - Prévention sanitaire
Aucune vaccination n'est obligatoire au Cap Vert, toutefois les vaccins universels doivent être à jour : DTP.
Vaccins conseillés : fièvre jaune, hépatites A et B, fièvre typhoïde, Méningocoque sont vivement recommandées.

Vaccin contre la rage non obligatoire. Vérifiez que vos rappels sont bien à jour.

La Dengue : cette maladie virale est transmise par les piqûres de moustiques. Il convient donc de respecter les mesures habituelles de protection (vêtements longs, produits antimoustiques à utiliser sur la peau et sur les vêtements, diffuseurs électriques, moustiquaires) et ce, de jour comme de nuit. La dengue pouvant prendre une forme potentiellement grave, il est vivement recommandé de consulter un médecin en cas de fièvre et vérifier les médicaments déconseillés le cas échéant (aspirine, ibuprofène, etc.). Pour plus d'information, contactez l'Institut Pasteur (www.pasteur.fr).

Le virus Zika : le Cap-Vert est touché par le virus Zika. Cette maladie est transmise par les piqûres de moustiques de type Aedes. Des cas de transmission du virus par voie sexuelle ont également été rapportés.
Les symptômes de la maladie sont généralement modérés (fièvre, maux de tête, douleurs articulaires, éruptions cutanées) et sont analogues à ceux observés au cours d'autres infections virales telles que la dengue.
Toutefois, la survenue de complications graves telles que des cas de microcéphalies chez des nouveau-nés de femmes enceintes infectées par le virus et des complications neurologiques tels que des syndromes de Guillain Barré semblent possibles.
Au total, il est notamment recommandé à tous :
-de respecter les mesures habituelles de prévention des piqûres de moustique (vêtements longs, répulsifs anti-moustiques, climatisation, moustiquaire), nuit et jour,
-de consulter un médecin en cas de fièvre survenant pendant le voyage ou dans les semaines qui suivent le retour en France.

Pharmacie personnelle conseillée:
Vos médicaments courants
Médicament contre la douleur (type paracétamol)
Antispasmodique (type Spasfon)
Antiseptique (type Bétadine)
Anti-inflammatoire
Antipaludéen
Arnica en gélules ou en stick
Bandes, sparadraps et Elastoplaste
Pastilles purifiant l'eau (type micropur) selon votre destination
Collyre antiseptique
Anti-diarrhéique
Tire tique
Compresses stériles
Pince à épiler, paire de ciseaux, épingles à nourrice

Il n’y a pas d’antibiotique courant dans la pharmacie UCPA, chaque participant devant apporter, s’il le souhaite, son propre traitement en fonction de sa tolérance.

Important :
Aucune assurance voyage complémentaire n'est incluse dans votre inscription. Nous vous rappelons qu'il est indispensable que vous ayez au minimum une garantie "soins médicaux à l'étranger" et une garantie "rapatriement" incluant les "frais de recherches et de secours".

Nous vous conseillons de consulter les pages Conditions Générales d'Assurance sur notre site Internet :
https://www.ucpa.com/assurances

Quelle que soit votre assurance, n'oubliez pas de prendre avec vous pendant votre voyage à l'étranger les informations nécessaires : nom et coordonnées (téléphone, courriel) de votre compagnie d'assistance et numéro du contrat souscrit. Ces informations vous seront demandées à votre arrivée par notre correspondant local.

Les infrastructures médicales sur place étant limitées, nous vous recommandons une visite chez votre dentiste avant le départ.

,Pour la pratique de la plongée avec scaphandre, il est indispensable de savoir nager et d'avoir une intégrité totale sur le plan respiratoire (attention à l'asthme), cardiovasculaire, nerveux, dentaire et ORL.
Un Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique de la plongée avec scaphandre est obligatoire (attention validité d'1 an). Vous devez le présenter à votre arrivée sur le centre (dans certains pays, il n'est pas demandé).
Quelque soit le stage que vous ferez (formation, exploration), il peut être établi par un médecin généraliste mais nous vous recommandons de consulter un médecin spécialisé, il est impératif que vous signaliez à votre médecin si vous avez eu des antécédents asthmatiques.
Le modèle du certificat médical peut être téléchargé sur notre site (rubrique : préparez votre départ) ou sur celui de la Commission Médicale Nationale de la FFESSM.
Si vous avez un niveau technique en plongée, n'oubliez pas d'apporter les justificatifs de vos brevets (FFESSM, CMAS, PADI, SSI ou autres) ainsi que votre carnet de plongée.

Pour les stages de formation qui proposent de passer un niveau de plongée, prévoir 54€ pour la licence pour un adulte ou 31,50€ pour un mineur de moins de 16 ans, ainsi que 16€ pour la carte du brevet.
Prix du carnet de plongée UCPA : 5€
Le règlement s'effectue sur le centre à l'ordre de l'UCPA.

VOTRE SÉJOUR

DESCRIPTIF

Au cœur de l'Atlantique, les îles du Cap Vert offrent sous l'eau une variété et richesse insoupçonnée dans une eau à + de 20°c.

VOTRE ARRIVÉE

J1 : L'arrivée.
Vous êtes accueil sur le site UCPA de Sal à partir de 14h.

Vous voyagez avec l'UCPA ?
> Votre avion décolle le jour même pour arriver sur l'île de Sal dans l'après-midi.
Vous êtes accueilli par les équipes à l'aéroport, puis comptez environ 30min de transfert jusqu'au site.
Les horaires d'avions seront connus avec précision quelques semaines avant le départ.

AU JOUR LE JOUR

J2 au J7:
L'île de Sal, au Cap-Vert, abrite des fonds marins riches et diversifiés, accessibles en plongée auto-encadrée. Vous pourrez y observer une grande variété d'espèces, parmi lesquelles le poisson-lune, les tortues, les requins en repos ou encore différentes espèces de raies.
10 plongées sur 5 jours pour découvrir les meilleurs sites du sud de l'île, offrant des conditions idéales pour découvrir la biodiversité locale.
Les spots au Nord de l'île vous seront proposés en option.

Pour une meilleure visibilité, vous effectuez 2 plongées successives le matin, en respectant l'intervalle de surface.

Durant votre journée libre, vous pourrez en profiter pour faire le tour de l'île, visiter les salines à vélo, etc.

VOTRE DÉPART

J8 : Le Retour.
Votre séjour se termine durant la matinée.

Vous voyagez avec l'UCPA ?
> Transfert jusqu'à l'aéroport dans la journée, puis envol pour Paris
Les horaires d'avions seront connus quelques semaines avant le départ.

À PROPOS DU SÉJOUR

LE NIVEAU

Plongée

Intensité * Facile - Plongée

Intensité physique - * Facile

L'intensité du stage est accessible pour tout le monde. Même si vous ne faites pas de sport régulièrement, vous pourrez suivre le rythme des plongées facilement qui auront lieu en faible profondeur. Ce sera une occasion de pratiquer une activité en douceur.

Plongée - N1 ou CMAS 1* ou Open Water Diver

Plongeur encadré par un moniteur jusqu'à 20 mètres avec brevet français ou étranger.

À PROPOS DU SÉJOUR

L'ÉQUIPEMENT PERSONNEL

Vêtements et équipement personnel à amener

Nous vous recommandons d'apporter
- Un sac de sport ou un petit sac à dos de loisir pour transporter et ranger vos affaires personnelles sur les plages,
- Chaussures pour accéder aux spots (chaussures de sport, sandales, tongues),
- Affaires de plage,
- Une gourde si vous en possédez une (sinon une bouteille en plastique d'eau minérale fera l'affaire).

Utile
Des chaussures de sport type tennis, pour vous balader, joué au volley etc.

Pour votre confort
- Une petite pharmacie contre les bobos,
- Médicaments personnels et de voyage,
- Un pull
- Un coupe vent pour certaines soirées fraîches.

Attention au soleil !
Emportez au moins un tee-shirt à manches longues, chapeau ou casquette, lunettes de soleil (avec attaches), crèmes de protection pour le visage et les lèvres, sans oublier votre maillot de bain.

N'oubliez rien car vous ne trouverez peut-être pas ce qui vous manque sur place.

Hébergement

-

Météo

À PROPOS DU SÉJOUR

L'ÉQUIPEMENT FOURNI PAR L'UCPA

La réglementation oblige les plongeurs qui dépassent les 20 mètres de profondeur en exploration, en autonomie ou en formation (plongeurs en fin de formation niveau 2 ou de la qualification PE-40) d'être équipés d'un ordinateur de plongée capable de calculer la décompression.
Pensez à apporter votre instrument sinon il est possible de vous en louer un sur place.
Vous apportez le matériel nécessaire à vos plongées : combinaison, détendeur, gilet, masque, palmes et ordinateur de plongée.

L'ENCADREMENT

Pas d'encadrement UCPA, vous êtes sous la responsabilité de votre directeur de plongée (niveau E3 requis).

L'HÉBERGEMENT

Vous serez logé à L'hôtel Da Luz, dans la ville de Santa Maria à deux pas de la plage.
Les chambres de 2 à 4 personnes offrent un service hôtelier, les draps et serviette inclus, avec une salle de bain dans la chambre.

Pour plus de confort vous pouvez réserver une chambre individuelle ou une chambre double (couple ou twin)

Vous apprécierez au retour d'activité l'espace piscine.

La Ville de Santa Maria vit au rythme de la pêche, avec la débarque tous les matins des thons et autres poissons. La douceur de cette ville vous invite à laisser couler le temps au rythme de la musique locale, assez proche des rythmes brésiliens.

LA RESTAURATION

Pension complète

CONDITIONS DE STAGE

Inclus

- L'hébergement 7 nuits en chambre multiple
- La pension complète
- 10 plongées de bateau au rythme de 2 plongées par jour encadrées par votre directeur de plongée
- Plombs et blocs 12L
- Le transfert vers les spots d'activités
-
- Si vous avez réservé le transport avec l'UCPA : les vols internationaux A/R + le transfert entre l'aéroport et le centre

Non inclus

- L'encadrement de l'activité plongée
- Le matériel de plongée
- Les boissons (sodas, boissons alcoolisées')
- Les dépenses et équipement personnels
- Les assurances optionnelles
- Tout autre supplément non prévu au programme
- Les pourboires
- Supplément chambre double
- Supplément chambre individuelle

À PROPOS DU SÉJOUR

L'ACCÈS AU SITE

contact email: sal@ucpa.asso.fr

Pour les stagiaires qui n'ont pas acheté le vol UCPA : si vous arrivez à la même heure que ce vol, vous pouvez bénéficier du transfert organisé par l'UCPA, à condition de prévenir le centre à l'avance et d'acquitter sur place avant le départ du bus le montant de ce transfert à notre représentant.

Pour votre information un taxi entre l'aéroport de SAL et l'hôtel UCPA vous coûtera 30 euros environ par trajet (aller ou retour).

LES INFOS PRATIQUES

L'accès au bateau se fait par la plage, il n'y a pas de ponton. Il faut suivre une corde jusqu'au bateau, à 40 ou 50 m. On monte ensuite sur le bateau par l'échelle, équipement et blocs déjà à bord. L'éloignement par rapport à un centre hyperbare, nous incite à la plus grande prudence. Nous privilégions des plongées peu profondes d'autant que la flore y est plus abondante et plus colorée. Néanmoins, le bateau est équipé du matériel d'oxygénothérapie et de bouteilles d'oxygène.